

# Comités de pilotage

## Sites Natura 2000

« Auzelles », « Bois-Noirs », « Cavité minière de La Pause », « Dore et affluents », « Monts du Forez », « Plaine des Varennes », « Tourbière du Haut-Livradois – Complexe tourbeux de Virenes »

### Compte rendu de la réunion du 10 décembre 2024 Maison du Parc – St-Gervais-sous-Meymont

**Le diaporama présenté en séance est joint au présent compte rendu qui retrace uniquement l'essentiel des échanges entre les participants et les intervenants.**

**Eric DUBOURGNOUX** (Vice-Président du syndicat mixte du PNRLF) accueille les participants et les remercie de leur présence.

Il indique que la nouvelle organisation régionale a confié au Parc le portage et l'animation de 15 sites sur les 25 de son territoire grâce à 4 postes à temps complet. Il rappelle l'ordre du jour avec, en fin de séance, les élections des présidents et/ou de la structure porteuse.

Il précise que le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez bénéficie d'une grande expérience en matière de mise en œuvre de Natura 2000 et qu'il a été précurseur en rédigeant l'un des premiers documents d'objectifs pour le site Natura 2000 des Bois Noirs.

Il confirme que l'enjeu essentiel est l'animation de terrain afin de mettre en œuvre les outils Natura 2000.

Myriam FOUGERE (Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) remercie les personnes présentes. Elle indique que suite au transfert de la compétence Natura 2000 de l'Etat à la Région, celle-ci gère les 261 sites, dont 17 sur le territoire du Parc. 43 sites emblématiques sont pilotés par la Région, les autres sites sont soit gérés par les Parcs, soit par les Conservatoires d'Espaces Naturels (CEN).

Elvia FAURE, Chargée de suivi des sites Natura 2000 à la Région, complète :

La Région a obtenu la compétence Natura 2000, sauf pour les aspects réglementaires puisque l'Etat reste compétent pour :

- la désignation des sites,
- l'extension des périmètres,
- l'instruction des évaluations d'incidences.

Elle présente la nouvelle organisation mise en place par la Région, ainsi que les financements prévus pour l'animation des sites (crédits régionaux), la rédaction ou révision des docobs (crédits Région et/ou FEDER) et la mise en œuvre des contrats Natura 2000.

La réunion de 7 sites Natura 2000 est liée aux circonstances (élection structure porteuse, et/ou présidents), qui ultérieurement se réuniront localement et permettront de mieux développer la vie des sites.

#### **1- Présentation du dispositif Natura 2000 par Clémence VILLE et Julien RODIER (chargés de mission Natura 2000 au PNRLF)**

**Clémence VILLE** rappelle les objectifs de la politique Natura 2000 (Directives Oiseaux de 1979 et Habitats Faune Flore de 1992 qui liste les espèces et habitats d'intérêt européen qui nécessitent une protection), les sites existants en France et enfin le contenu des documents d'objectifs (Docob).

**Julien RODIER** présente les outils Natura 2000 :

- Les chartes Natura 2000 : Code des bonnes pratiques propres à chaque site Natura 2000 mais signées individuellement et donnant droit à une exonération de la TFNB (Taxe Foncière sur les propriétés non bâties) ;
- Les contrats Natura 2000 : Réalisation de travaux de préservation ou de restauration des habitats d'intérêt communautaire. Le financement des actions allant de 80 à 100% ;

- L'évaluation des incidences : Le principe est que tout plan ou projet susceptible d'affecter le site (faune, flore et habitats) doit faire l'objet d'une évaluation de ses incidences. Le rôle de la structure animatrice est de faciliter le porter à connaissance à l'État (via les DDT) qui instruit les demandes.

## **2- Présentation des 7 sites Natura 2000, des réalisations de l'année 2024 et des perspectives 2025**

- *Présentation du site Monts du Forez (par Owen NINO PNRLF)*

**M. Philippe BERNARD** (maire de Saint-Pierre-la-Bourlhonne) et **Élodie PERRET** (chargée de mission agriculture) présentent l'opération de réouverture d'estives au col du Béal (coupe de plantations d'épicéa, réensemencement avec du semis local, broyage de ligneux, pose de clôtures et d'abreuvoirs) dans le cadre du Plan Pastoral Territorial (PPT).

Le collectif d'estives du Béal et du Merle, qui utilisait déjà ces espaces, va poursuivre cette action et associera une nouvelle agricultrice ainsi qu'un cueilleur de framboises.

Les perspectives 2025 sont également présentées en termes d'amélioration des connaissances, des démarches de sensibilisation et d'accompagnement des projets.

- *Présentation du site Bois Noirs (par Owen NINO PNRLF)*

**Hubert CONSTANCIAS** (FNE63/03) : Qu'en est-il de l'Espace Naturel Sensible (ENS) de la Tourbière du Sapey ?

**Sarah MILLET** (CD63) : Précise que la tourbière du Sapey est un ENS d'initiative locale porté par la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne (TDM), dont le plan de gestion vient d'être révisé et le nouveau programme d'actions sera mis en œuvre à partir de 2025.

L'extension du site envisagée sur les prairies de Chaussières est en attente pour cause de succession.

Concernant la présentation réalisée par **Owen NINO** (PNRLF) du projet d'inventaire de la maturité des forêts en Natura 2000, **Vincente DREVET** (CD42) propose d'échanger notamment pour les parcelles qui font partie d'un ENS 42.

- *Présentation du site Plaine des Varennes (par Clémence VILLE PNRLF)*

**Yves REVERSEAU** (Puy-de-Dôme Environnement) : Il y a-t-il encore des guêpiers d'Europe ?

**Clémence VILLE** (PNRLF) : Ils ne nichent plus, même s'ils viennent encore se nourrir sur place.

- *Présentation du site Dore et affluents (par Julien RODIER et Coline PEIGNELIN PNRLF)*

**Julien RODIER** présente le site et les nouvelles données sur les espèces d'intérêt communautaire Moule perlière (données historiques de la fin des années 1990, et retrouvée suite à ADNe et prospections à pied), Castor et Écrevisse à pieds blancs, dont certaines données sont à l'extérieur du site. Par conséquent, il faut s'interroger sur les outils adéquats pour prendre en compte ces espèces hors site ou sur le fait de faire évoluer le périmètre du site.

**Coline PEIGNELIN** présente le projet de Contrat Natura 2000 porté par la commune d'Augerolles sur le ruisseau de La Pale, affluent du Couzon, affluent de la Dore afin d'éviter la dégradation de ce ruisseau (financement 80 % par la Région) et les perspectives du site en 2025.

- *Présentation du site Tourbière de Virenes (par Coline Peignelin PNRLF)*

**Coline PEIGNELIN** présente le pré-diagnostic fonctionnel de la tourbière réalisé par Pierre GOUBET, la cartographie des émergences et de la tourbe ainsi que les perspectives d'actions en 2025.

- *Présentation du site Cavité minière de La Pause (par Coline Peignelin PNRLF)*

L'enjeu de ce site est la préservation des chauves-souris, de leur gîte et de leurs zones de chasse.

**Coline PEIGNELIN** présente le suivi hivernal 2024 des chauves-souris. Les individus hivernant sont moins nombreux mais plus diversifiés (nombre d'espèces) comme à l'échelle du Livradois, les causes possibles sont multiples.

**Béatrice FEFEU** (Chambre d'Agriculture du 63) : L'évolution du climat peut-elle influencer sur leur présence ?

**Coline PEIGNELIN** : Oui sans doute, surtout en lien avec les canicules. Via le protocole Vigie-chiro, certaines données obtenues sont encore à explorer ou à valider.

- Présentation du site d'Auzelles (par Coline PEIGNELIN PNRLF)

**Coline PEIGNELIN** présente la réunion de démarrage des travaux concernant le projet de réhabilitation de l'ancien terril minier de la Molette. Cette réunion, qui s'est déroulée en octobre 2024, concernait l'implantation des zones à défricher et l'inventaire des arbres à gîtes à chauves-souris.

De prochains défrichements sont prévus fin 2025 afin de stabiliser l'ancien terril minier en veillant à la préservation des arbres susceptibles d'abriter des chauves-souris. Il serait nécessaire de clore le site afin d'éviter les accès sauvages par le bas.

### 3- Elections

**Organisation, par la Région en tant qu'autorité administrative, de l'élection de la structure porteuse et de la présidence de COPIL par les représentants élus du collège des collectivités territoriales et de leurs groupements.**

Rappel du contexte :

Un Comité de pilotage exceptionnel s'était tenu le 21 décembre 2023, réunissant 14 sites, afin de faire élire la structure porteuse et de prolonger les mandats de présidents de COPIL. Dans cette continuité et afin de réélire structure porteuse et/ou président selon les sites, pour les mandats touchant à leur fin, les COPIL sont réunis ce jour dans un format exceptionnel dans le cadre de la transition vers la nouvelle organisation régionale.

A partir de 2025, les COPILS regroupés seront organisés par secteur.

A ce jour, tous les sites sont portés et animés par le Parc naturel régional Livradois-Forez, il est nécessaire de renouveler cette désignation ou bien de faire élire le président de COPIL.

Rappel sur les règles de désignation (selon article L414-2 du Code de l'environnement) :

La structure porteuse et le Président du COPIL sont désignés par et parmi les représentants du collège des collectivités territoriales et de leurs groupements. Pour être désignée structure porteuse, la collectivité ou le groupement doit avoir délibéré en ce sens au préalable. Quant au Président du COPIL, il est désigné en son nom propre.

A défaut de candidature, c'est la Région, autorité administrative, qui assure le rôle de structure porteuse et la présidence du COPIL.

Une élection à la majorité des élus présents et à main levée est proposée. Il n'y a pas de quorum.

- Site FR8301030 - Monts du Forez

*Désignation de la structure porteuse et élection du président de COPIL pour 3 ans.*

**Membres élus du collège des collectivités territoriales et de leurs groupements pouvant participer au vote :**

<u>Collectivités représentées :</u>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Communauté d'agglomération Loire Forez Agglomération</li><li>• Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez</li><li>• Commune de Saint-Pierre-la-Bourlhonne</li></ul>
-------------------------------------	--

1 – Désignation structure porteuse :

Elvia FAURE, service Région, informe de la candidature du Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez comme structure porteuse du site, selon la délibération de la collectivité du 20 octobre 2023.

A l'unanimité, les 3 élus présents désignent le Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez comme structure porteuse du site Natura 2000 FR8301030 « Monts du Forez » pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2027.

## 2 – Election de la Présidence de COPIL

Le COPIL était actuellement présidé par Suzanne LABARY.

Elvia FAURE, service Région, informe de la candidature Monsieur Philippe BERNARD, Maire de Saint-Pierre-la-Bourlhonne comme Président de COPIL pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2027.

A l'unanimité, les 3 élus présents désignent Monsieur Philippe BERNARD comme Président de COPIL du site Natura 2000 FR8301030 « Monts du Forez » pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2027.

### - **Site FR8301091 - Dore et affluents**

*Désignation de la structure porteuse et élection du président de COPIL pour 3 ans.*

**Membres élus du collège des collectivités territoriales et de leurs groupements pouvant participer au vote :**

<u>Collectivités représentées :</u>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Communauté de communes entre Dore et Allier</li><li>• Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez</li><li>• Commune d'Aubusson-d'Auvergne</li><li>• Commune de Courpière</li><li>• Commune d'Olmet</li><li>• Commune de La Renaudie</li><li>• Commune de Sainte-Agathe</li><li>• Commune de Saint-Gervais-sous-Meymont</li></ul>
-------------------------------------	--

Eric DUBOURGNOUX a 2 voix, une pour le Syndicat mixte du Parc et une pour la Commune de Saint-Gervais-sous-Meymont.

## 1 – Désignation structure porteuse :

Elvia FAURE, service Région, informe de la candidature du Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez comme structure porteuse du site, selon la délibération de la collectivité du 20 octobre 2023.

A l'unanimité, les 7 élus présents, représentant 8 voix, désignent le Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez comme structure porteuse du site Natura 2000 FR8301091 « Dore et affluents » pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2027.

## 2 – Election de la Présidence de COPIL

Le COPIL était actuellement présidé par Eric DUBOURGNOUX.

Elvia FAURE, service Région, informe de la candidature Monsieur Eric DUBOURGNOUX, Maire de Saint-Gervais-sous-Meymont comme Président de COPIL pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2027.

A l'unanimité, les 7 élus présents, représentant 8 voix, désignent Monsieur Eric DUBOURGNOUX comme Président de COPIL du site Natura 2000 FR8301091 « Dore et affluents » pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2027.

### - **Site FR8301033 - Plaine des Varennes**

*Le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez porte et anime ce site jusqu'au 31 décembre 2026. Election du président de COPIL pour 2 ans.*

**Membres élus du collège des collectivités territoriales et de leurs groupements pouvant participer au vote :**

<u>Collectivités représentées :</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes</li> <li>• Conseil départemental du Puy-de-Dôme (Pouvoir)</li> <li>• Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez</li> <li>• Communauté de communes entre Dore et Allier</li> <li>• Commune d'Orléat</li> <li>• Commune de Neuville</li> <li>• Commune de Crevant-Laveine</li> <li>• Commune de Bort-L'Etang</li> </ul>
-------------------------------------	---

#### Election de la Présidence de COPIL

Le COPIL était actuellement présidé par Jean-Louis ROUVIDANT.  
Elvia FAURE, service Région, informe de la candidature de Madame Véronique SAUZEDDE, conseillère municipale d'Orléat comme Présidente de COPIL pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2026.

A l'unanimité, les 7 élus présents, représentant 8 voix, désignent Madame Véronique SAUZEDDE comme Présidente de COPIL du site Natura 2000 FR8301033 « Plaine des Varennes » pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2026.

#### - **Site FR8301044 - Auzelles**

*Le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez porte et anime ce site jusqu'au 31 décembre 2026. Election du président de COPIL pour 2 ans.*

**Membres élus du collège des collectivités territoriales et de leurs groupements pouvant participer au vote :**

<u>Collectivités représentées :</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes</li> <li>• Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez</li> <li>• Commune d'Auzelles</li> </ul>
-------------------------------------	--

#### Election de la Présidence de COPIL

Le COPIL était actuellement présidé par Pascal DAUPHIN.  
Elvia FAURE, service Région, informe de la candidature de Monsieur Pascal DAUPHIN, conseiller municipal d'Auzelles comme Président de COPIL pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2026.

A l'unanimité, les 3 élus présents désignent Monsieur Pascal DAUPHIN comme Président de COPIL du site Natura 2000 FR8301044 « Auzelles » pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2026.

#### - **Site FR8301045 - Bois Noirs**

*Le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez porte et anime ce site jusqu'au 31 décembre 2026. Election du président de COPIL pour 2 ans.*

**Membres élus du collège des collectivités territoriales et de leurs groupements pouvant participer au vote :**

<u>Collectivités représentées :</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes</li> <li>• Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez</li> <li>• Commune de Saint-Victor-Montvianeix</li> </ul>
-------------------------------------	---

#### Election de la Présidence de COPIL

Le COPIL était actuellement présidé par Laurène ROUX.  
Elvia FAURE, service Région, informe de la candidature de Monsieur Serge FAYET, Maire de Saint-Victor-Montvianeix comme Président de COPIL pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2026.

A l'unanimité, les 3 élus présents désignent Monsieur Serge FAYET comme Président de COPIL du site Natura 2000 FR8301045 « Bois noirs » pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2026.

- **Site FR8302002 - Tourbière du Haut-Livradois : complexe tourbeux de Virennnes**

*Le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez porte et anime ce site jusqu'au 31 décembre 2026. Election du président de COPIL pour 2 ans.*

**Membres élus du collège des collectivités territoriales et de leurs groupements pouvant participer au vote :**

<u>Collectivités représentées :</u>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes</li><li>• Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez</li></ul>
-------------------------------------	---

Election de la Présidence de COPIL

Le COPIL était actuellement présidé par Didier LACK.

Elvia FAURE, service Région, informe de la candidature de Monsieur Didier LACK, Maire du Monestier comme Président de COPIL pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2026. Monsieur Didier LACK, absent lors du COPIL a notifié sa volonté de se présenter à Madame Myriam FOUGERE.

A l'unanimité, les 2 élus présents désignent Monsieur Didier LACK comme Président de COPIL du site Natura 2000 FR8302002 « Tourbière du Haut-Livradois : complexe tourbeux de Virennnes » pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2026.

- **Site FR8302010 - Cavité minière de la Pause**

*Le syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez porte et anime ce site jusqu'au 31 décembre 2026. Election du président de COPIL pour 2 ans.*

**Membres élus du collège des collectivités territoriales et de leurs groupements pouvant participer au vote :**

<u>Collectivités représentées :</u>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes</li><li>• Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez</li><li>• Commune d'Aubusson-d'Auvergne</li></ul>
-------------------------------------	---

Election de la Présidence de COPIL

Le COPIL était actuellement présidé par Bernard LORTON.

Elvia FAURE, service Région, informe de la candidature de Monsieur Bernard LORTON, Maire d'Aubusson-d'Auvergne comme Président de COPIL pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2026.

A l'unanimité, les 3 élus présents désignent Monsieur Bernard LORTON comme Président de COPIL du site Natura 2000 FR8302010 « Cavité minière de la Pause » pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2026.

## Annexe 1

Présents		
CBNMC	Mélanie	DUMONT
Centre National de la Propriété Forestière CNPF	Pascal	FARGE
Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme	Béatrice	FEFEU
Chambre des métiers du Puy de Dôme	Jean-Luc	HELBERT
Communauté de communes Entre Dore et Allier	Annick	FORESTIER
Conseil départemental 42	Vincente	DREVET
Conseil départemental 63	Sarah	MILLET
DDT 42	Pauline	BARBE
DDT 63	Johanna	DONVEZ
Fédération de pêche de la Loire	Bernard	RIEUX
FNSEA 63	David	CHAIZE
France Nature Environnement 63	Hubert	CONSTANCIAS
FRANSYLVA	Pierre	RIGOULET
Mairie d'Aubusson-d'Auvergne	Bernard	LORTON
Mairie d'Auzelles	Pascal	DAUPHIN
Mairie de Bort-l'Etang	Danielle	GRANOUILLET
Mairie de Courpière	Bernard	BFEIFFER
Mairie de Crevant-Laveine	Jean-Gabriel	FAURE
Mairie de la Renaudie	Ghislaine	DUBIEN
Mairie de Sainte-Agathe	Daniel	BALISONI
Mairie de St-Pierre-la-Bourlhonne	Philippe	BERNARD
Mairie de St-Victor-Montvianeix	Serge	FAYET
Mairie de Tours-sur-Meymont	William	SAIS
Mairie d'Olmet	Jany	BROUSSE
Mairie d'Orléat	Véronique	SAUZEDDE
Propriétaire cavité d'Auzelles	Pierre-Marie	BARAK
Puy de Dôme Nature Environnement	Yves	REVERSEAU
Région AURA	Elisabeth	BRUSSAT
Région AURA	Elvia	FAURE
Région AURA	Myriam	FOUGERE
Région AURA	Alison	LEROUX
Sous-Préfecture d'Ambert	François	LOCRET
Sous-Préfecture de Thiers	Laurence	MATHIEU
Syndicat mixte des Monts de la Madeleine	Armelle	SICART
Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez	Delphine	GIRAULT
Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez	Claudia	BONNETIER
Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez	Sébastien	BRET
Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez	Eric	DUBOURGNOUX
Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez	Delphine	GIRAULT
Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez	Owen	NINO
Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez	Nadine	NOGARET

Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez	Coline	PEIGNELIN
Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez	Julien	RODIER
Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez	Dominique	VERGNAUD
Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez	Clémence	VILLE

<b>Excusé.e.s</b>		
RELF	Bernard	AUROY
OFB	Julie	BLANCHON
Chambre d'Agriculture 03	Patrice	BONNIN
CD 42	Huguette	BURELIER
CD 03	Christian	CHITO
CCI 63	David	CLAUSTRE
FRANSYLVA	Didier	CORNUT
Sous-Préfecture de Thiers	Stéphanie	DEJAMMET- DUCHET
CEN Auvergne	Katia	DUCROIX
CD 42	Daniel	FRECHET
CD 42	Valéry	GOUTTEFARDE
FDC 63	Bérandère	GROSBETY
Sous-Préfecture d'Ambert	Mireille	Higinnen-Bier
LPO - Groupe local Ambert	Monique	LEMEE
CSA	Vicky	LOUIS
AELB	Françoise	MOREL
Mairie de Chausseterre	Lorraine	ROUX
Billom Communauté	Daniel	SALLES
CEN Allier	Bruno	SCHIRMER
Mairie de Valcivières	André	VOLDOIRE